

**CULTURE**

à longuyon

## Un don de 300 € pour la bibliothèque Jean-L'Hôte

Elle faisait 6 mètres de long. On en a tiré 150 parts, de cette somptueuse bûche de Noël à la crème au beurre et au café, offerte à la gourmandise des Longuyonnais, le jour du marché de Noël, par la boulangerie-pâtisserie Lactitia, de Longuyon.

À peine découpée, la totalité de cette gourmandise a trouvé preneur et n'a pas tardé à disparaître dans des estomacs affamés. Pendant deux jours, un bon millier de Longuyonnais étaient venus découvrir le marché de Noël organisé par la municipalité au centre-ville et la place de l'Hôtel-de-Ville.

Cette bûche a généré un bénéfice de 300 €, que

ses concepteurs ont totalement reversé à la bibliothèque Jean-L'Hôte de Longuyon afin de lui venir en aide financièrement. Il est à souligner que déjà, l'an dernier, ils avaient fait le même don pour la même occasion.

**Un appel aux bonnes volontés**

Un beau geste apprécié à sa juste valeur par Gérard Moreau, le président de l'Association littéraire et culturelle-bibliothèque Jean-L'Hôte, qui, lors de la réception du chèque, a tenu à souligner que « cet argent sera employé à bon escient, notamment par l'achat de nouveaux livres et

présentoirs, car, souligne-t-il, nous avons besoin de finances pour faire tourner la maison. Nous avons également besoin de renfort en personnels bénévoles, car ceux qui sont en place actuellement ne sont pas éternels. Je lance donc un appel à toutes les bonnes volontés pour s'impliquer dans le fonctionnement de la bibliothèque et tout renfort sera le bienvenu. »

Quant aux bénévoles donateurs, ils ont confié que, pour eux, la littérature est source de connaissances et qu'il était indispensable d'inciter les jeunes à lire pour leur développement intellectuel, d'où leur choix d'aider la bibliothèque Jean-L'Hôte.



Gérard Moreau (à gauche) a remercié les donateurs. Photo RL

**URGENCES**

**Ambulances**

Longuyon : Ambulances Kayser (03 82 26 57 36) ; Longuyon Ambulances (03 82 39 30 90) ; Pierrepont : Chretien (03 82 89 75 08) ; Cully : Oxygen' (03 82 24 55 75) ; Gedy : établissements d'Asenzo (03 82 26 80 90) ; Lexy : Lexy ambulances (03 82 23 20 84) ; Mont-Saint-Martin : Nilles (03 82 23 31 41) ; Pharmacie

Longuyon : jusqu'à 9h, pharmacie Wilcke, 9 chemin Mont à Spincourt (03 29 85 92 32) ; Paves 9h, pharmacie Guillot, 24 rue de Jamez à Marville (tel. 03 29 88 19 19) ; Hôpital Mont-Saint-Martin : centre hospitalier, 4 rue Alfred-Labbe (03 82 44 70 00), clinique du Mont-Saint-Martin (03 82 44 75 50), consultations medico-psychiatriques (03 82 44 75 45).

**LOISIRS**

à longuyon

## L'accueil de loisirs ouvre ses portes en février



Du lundi 13 au vendredi 24 février inclus, de 8h30 à 17h, l'accueil de loisirs pourra accueillir une soixantaine d'enfants. Photo archives RL

L'accueil de loisirs de la Ville de Longuyon, géré par les Francs, propose, pour les vacances de février, deux semaines de détente destinées aux enfants de 3 à 11 ans.

Du lundi 13 au vendredi 24 février inclus, de 8h30 à 17h, il pourra accueillir une soixantaine d'enfants. Un accueil sera possible de 8h30. Il se situe dans l'ancienne école maternelle Languevin-Wallon, rue de 19-Mars-1962, à Longuyon.

**Le programme :** la première semaine sera consacrée à toutes les formes de transports ainsi qu'à une belle sortie en extérieur. Les planètes, les étoiles, les cosmos seront à l'honneur en seconde semaine, ainsi qu'un projet portant sur la robotique, toujours avec une grande sortie d'une journée en extérieur.

Tous les repas de midi seront pris en commun, à la cantine scolaire Albert-Lebrun.

Deux formules sont proposées, la semaine avec repas ou à la journée avec repas.

L'encadrement : il sera confié à la directrice Najat Bouzoubaa,

qui sera épaulée par une adjointe et huit animateurs ou animatrices.

**Les inscriptions :** on peut d'ores et déjà s'inscrire sur place. Les horaires : le lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 19h ; le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h ; le jeudi de 9h à 11h30.

Pendant les vacances scolaires, mêmes jours mais de 9h à 11h et de 14h à 17h.

**Documents nécessaires :** avoir avec soi le formulaire d'aide au temps libre de la CAF, une attestation de droits CAF ou une attestation de carte Vitale ou figurent le ou les enfants bénéficiaires afin de pouvoir appliquer le tarif correspondant ; le carnet de santé du ou des enfants. Un dossier sera à remplir sur place pour une première inscription.

Les tarifs varient en fonction du lieu de résidence (Longuyon ou hors Longuyon) ainsi que du régime d'affiliation des intéressés (MSA, fonctionnaires). Le paiement se fera en espèces ou en chèque exclusivement.

Contact : 06 82 86 01 43 ou 03 82 39 30 34.

**CHENIÈRES**

## L'Amicale des seniors souhaite rajeunir ses rangs

L'Amicale des seniors de la localité a tenu sa 52<sup>e</sup> assemblée générale devant une soixantaine de personnes. Une petite baisse au niveau des adhésions n'a pas pu être compensée, malgré les différentes actions menées.

« Votre présence témoigne de votre attachement à l'association. Elle est aussi une récompense aux efforts déployés tout au long de l'année par toutes les personnes qui se sont investies dans la bonne marche de l'Amicale. » C'est par ces mots qu'André Georges, président de l'Amicale des seniors de Chenières, a ouvert l'assemblée générale. Il a souligné l'aide de la municipalité pour la subvention, les prêts de salles et celle de l'association familiale pour la mise à disposition de vaisselle et autres. André Georges a appelé l'assistance à avoir une pensée amicale pour des personnes retenues par des ennuis de santé ou en raison des conditions climatiques.

Le président a rappelé, dans son rapport moral, que « l'environnement politique du moment n'était guère favorable à quelques libertés en faveur des retraités. La projection pour l'année qui s'annonce n'est pas des plus réjouissantes non plus. »

**Des activités à la pelle**

Le secrétaire Marc Guillaume a brossé le rapport d'activités. Le comité s'est réuni sept fois et a préparé des après-midi détente et jeux, des demi-journées découvertes et des sorties théâtre et cinéma. Un déplacement à Norroy-le-Sec pour un repas-thé dansant à la Saint-Valentin, des voyages courts à thème au cabaret à Saint-Nabord, une journée en Champ-

gne et une soirée son et lumière à la Cassine (Ardennes), avec une adaptation de Sans famille ont marqué l'année. Le club a également organisé des concours de belote, loto et plusieurs repas dont le dernier, au mois de novembre, avec une animation très réussie. Des adhérents ont participé à des séjours avec la Coordination des amicales de retraités et personnes âgées du Pays-Haut (Carpa). Un bémol : la semaine en Ardèche n'a pas eu lieu.

L'Amicale a été représentée au congrès de la Fédération départementale des retraités et personnes âgées (FRPA) de Meurthe-et-Moselle, à Rehon, à la journée des présidents à Jarjay, aux assemblées générales de l'Instance locale gerontologique de coordination (ILGC) de Villefranc, de la coordination des Arpa du Pays-Haut et aux manifestations locales.

**Visite aux seniors en maisons de retraite**

L'association a participé à l'opération Brioches de l'amitié de l'AEIM (Adultes et enfants inadaptés mentaux). Dans la continuité de ce lien social, une visite a été rendue en fin d'année aux personnes âgées du village installées dans divers établissements spécialisés de la région pour leur remettre un petit cadeau.

La trésorière Annie Pierson, en commentant les différents mouvements de fonds de l'année, a fait état à la fin de l'exercice d'un

### Où sont les jeunes retraités ?

« Une petite baisse au niveau des adhésions n'a pas pu être compensée, malgré les différentes actions menées auprès des plus jeunes - 60 à 70 ans s'entend - », a déploré le président. « Notamment avec un questionnaire et un pot convivial invitant toutes les personnes du village à venir débattre sur des sujets potentiellement intéressants au niveau de l'association. Il n'y a pas eu un retour ! C'est désespérant. Année après année, malgré les appels à renfort lancés, rien ne bouge et nos associations risquent fort de disparaître. Avec des moyennes d'âge comprises entre 75 et 80 ans et malgré l'allongement de la vie, il est indéniable que les années à venir seront des plus difficiles pour ces types de structure. »



Une soixantaine d'adhérents étaient présents malgré les conditions climatiques délicates. Photos DR

solde nettement moins positif qu'en 2015. Le repas offert en novembre est à l'origine de cette baisse de solde qui n'aura aucune incidence sur les activités futures.

André Georges, avant d'aborder le rapport d'orientation, a donné une information débattue en congrès, à savoir une loi entrée dernièrement en application relative à l'adaptation de la société au vieillissement qui se propose d'apporter des mesures concrètes pour améliorer le quotidien des personnes âgées et de leurs proches.

Dans le rapport d'orientation, rien de particulier, si ce n'est la reconduction de toutes les activités traditionnelles : rencontres, voyages, repas et concours. Le tirage d'une tombola gratuite a clos cette assemblée.



Le président André Georges a déploré que les jeunes retraités ne rejoignent pas les rangs de l'Amicale.

**À NOTER**

**Enquête Insee**

Mont-Saint-Martin. — L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), réalise du 1<sup>er</sup> février au 29 avril, une importante enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 21 700 logements ordinaires. Parmi ces logements, certains d'entre eux se situent sur le territoire de la commune.

Elle est effectuée par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Des renseignements relatifs à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet www.insee.fr

**LEXY**

**Conseil municipal**

Le conseil municipal se réunira lundi 30 janvier, à 20h, en mairie.

À l'ordre du jour : transformation en communauté d'agglomération (CAL) ; transfert des pouvoirs de police à la CAL ; avançant rue des Marronniers ; autorisation au maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017, budget commune ; autorisation au maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017, budget service des eaux ; indemnités de fonctions des élus ; signature contrat enfance jeunesse 2016-2019 ; refus d'intégration au PLUI ; achat de terrains par préemption ; location d'un logement, 21, rue de Longuy ; modifications du tableau des effectifs ; création d'une commission municipale plan communal de sauvegarde ; acomptes sur subventions ; dénomination d'une rue ; questions diverses.

**Collecte de sang**

Une collecte de sang est organisée ce vendredi 27 janvier, de 16h à 19h, au foyer municipal. La collection sera offerte aux participants après leur don.

**OUVERT 14h/19h DIMANCHE 29 JANVIER**

**MEUBLES muller LONGWY**

**SOLDES DERNIERE DEMARQUE 50 60 70 %**

ZI. du PULVENTEUX 1, Rue de l'Europe (itinéraire GPS)

Selon étiquetage en magasin.